



28 JAN. 2015

SERVICE DU COURRIER - 7

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique  
Direction de la coordination et du management de  
l'action publique  
Bureau des procédures d'utilité publique  
6, quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0032/CF/2015

Nantes, le 21 janvier 2015

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le projet de la ZAC du Brochet sur la commune de Vallet.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a examiné ce dossier lors de sa réunion du 20 janvier dernier.

Le projet est susceptible d'avoir des impacts sur les milieux naturels (zones humides et cours d'eau), la qualité des eaux et la gestion des eaux pluviales.

- Qualité des milieux

Le bureau de la CLE est satisfait des propositions faites par le pétitionnaire sur cette thématique.

- Qualité des eaux

L'article 6 du règlement du SAGE précise que le pétitionnaire doit veiller à la compatibilité des projets avec les capacités de collecte et d'épuration de l'agglomération concernée par le projet.

Ici, le pétitionnaire propose de raccorder les eaux usées de la future ZAC du Brochet au réseau d'eaux usées communal. Néanmoins, aucune donnée n'est fournie pour apprécier :

- la qualité des effluents qui seront traités par la station d'épuration,
- la capacité de la station d'épuration à accueillir ces effluents et à les traiter.

- Inondation et eaux pluviales

Le bureau de la CLE souhaite que les préconisations du SDAP, citées dans le dossier, lui soient communiquées afin de pouvoir émettre un avis sur cette thématique. Il attend, notamment, les conclusions du SDAP sur le volet qualité des rejets et suivis qui seront mis en place à la suite de la création de la ZAC.

Au regard de l'ensemble des remarques énoncées ci-dessus, le bureau de la CLE a émis un avis réservé sur ce projet dans l'attente :

- Du complément demandé sur la qualité des effluents d'eaux usées et la capacité de la station d'épuration à traiter ces derniers,
- Des préconisations du SDAP sur la gestion des eaux pluviales notamment sur la qualité et le suivi mis en place sur la ZAC.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER  
Président du SAGE Estuaire de la Loire